



Procès-verbal de l'assemblée générale
constitutive du 19/09/2020

I. Introduction

Le 19/09/2020 à 22 heures, les fondateurs de l'association osu!frlive se sont réunis en assemblée générale constitutive par vidéo-conférence.

Sont présents :

- Hugo "ThePooN" Denizart
- Maxence "Kasumi" Jegou
- Valentin "Nozhomi" Monrousseau
- Baptiste "TLQ_Yoshii" Dumas

L'assemblée générale désigne Hugo Denizart en qualité de président de séance et Valentin Monrousseau en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

II. Objet

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ;
- reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

III. Délibérations

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1ère délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis :

https://osufr.live/documents/2020/20200919_statuts.pdf

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2ème délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

- Hugo "ThePooN" Denizart, français, **Président**
- Maxence "Kasumi" Jegou, français, **Trésorier**
- Valentin "Nozhomi" Monrousseau, français, **Secrétaire**
- Baptiste "TLQ_Yoshii" Dumas, français, **Secrétaire adjoint**

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

3ème délibération : L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour accomplir toutes les formalités requises en conséquence des présentes, notamment les formalités de déclaration, de publicité et de demande d'attribution d'un numéro SIREN.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

IV. Conclusion

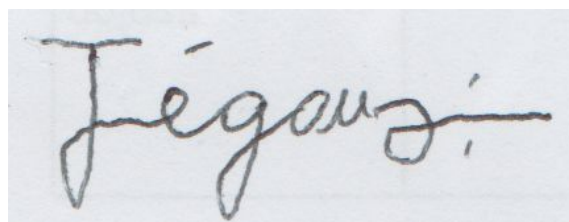
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23 heures.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance, le secrétaire de séance, et tous les membres de l'association.

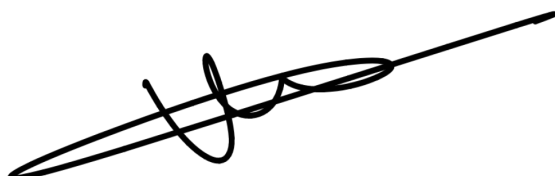
Hugo Denizart
Président



Maxence Jegou
Trésorier



Valentin Monrousseau
Secrétaire



Baptiste Dumas
Secrétaire adjoint

